

Présidence : Islande

639ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 16 mars 2011

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 50

2. Président : Ambassadeur S. Skjaldarson

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Forum pour la coopération en matière de sécurité, exprimé ses condoléances au Japon à la suite des événements tragiques dans ce pays. Le FCS a observé une minute de silence. La Hongrie-Union européenne (avec la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine) (FSC.DEL/72/11) ont exprimé leurs condoléances au Japon et lui ont offert toute l'aide nécessaire. Le Japon (partenaire de l'OSCE pour la coopération) a remercié le Forum pour cette expression de solidarité.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

– *Exposé de S.E. l'Ambassadeur Jürg Lindenmann, Directeur suppléant de la Direction du droit international public du Département fédéral suisse des affaires étrangères, sur les entreprises militaires et de sécurité privées – le Document de Montreux*

– *Exposé de M. David Hunt, Chef adjoint du Groupe des conflits du Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, sur le Code de conduite international pour les fournisseurs de services de sécurité privée*

M. J. Lindenmann (FSC.DEL/69/11), M. D. Hunt (FSC.DEL/71/11), Autriche, France, Ukraine, Hongrie (annexe), Royaume-Uni, Allemagne, Irlande, Azerbaïdjan, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : LETTRE DU PRÉSIDENT DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PERMANENT SUR LES DATES DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DE 2011

Président

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité est convenu de transmettre au Président du Conseil permanent la lettre du Président du Forum sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2011 (FSC.DEL/35/11/Rev.2).

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions d'organisation* : Canada, Bosnie-Herzégovine
- b) *Séminaire sur les entreprises militaires et de sécurité privées tenu à Vienne le 16 mars 2011* : Président
- c) *Réunion informelle sur le Document de Vienne devant se tenir le 17 mars 2011* : Président
- d) *Synthèse consolidée de la vingt-et-unième Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA) (FSC.AIAM/20/11)* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 23 mars 2011 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/645

16 March 2011

Annex

FRENCH

Original : ENGLISH

639ème séance plénière

FSC Journal No 645, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA HONGRIE

La Hongrie se félicite de l'initiative de la Présidence du FCS qui a inscrit à son ordre du jour le rôle des entreprises militaires et de sécurité privées opérant pendant les conflits armés.

Comme les orateurs précédents, je salue chaleureusement l'Ambassadeur Jürg Lindenmann et M. David Hunt et les remercie de leurs exposés intéressants et instructifs.

La Hongrie estime que ces exposés sont opportuns, qu'ils contribuent utilement à mieux comprendre l'objectif du Document de Montreux, et que la question des entreprises militaires et de sécurité privées est à la fois d'importance et d'actualité pour le FCS.

Les objectifs du Document sont purement humanitaires. Le Document ne crée pas de nouvelles obligations mais réaffirme les obligations déjà existantes et fait le point sur les bonnes pratiques dont disposent les États.

La Hongrie considère qu'il importe de promouvoir le respect du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme et soutient pleinement le Document. Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous informer que la Hongrie a adhéré au Document de Montreux le 1er février 2011.